



SMACL ASSURANCES EXPERTS ET SOLIDAIRES DES TERRITOIRES



SmacI
ASSURANCES
*Assure ma ville,
assure ma vie*







QUAND LES ACTEURS DES TERRITOIRES SE FONT ACTEURS D'UNE MUTUELLE D'ASSURANCE

Parce que l'argent public devient rare, parce que les collectivités et les associations doivent faire davantage avec moins, il leur faut d'autant plus protéger les biens et les équipements collectifs indispensables au service de la population ! La sécurité et la continuité du service public de proximité sont en jeu et ce sont les hommes et les femmes de terrain qui en connaissent le mieux le prix et la portée.

Voilà bien la raison d'être de SMACL Assurances et le ressort de sa réussite.

Si la Mutuelle est née au début des années 1970, au sortir des Trente Glorieuses, jamais sa dynamique mutualiste n'aura été aussi pertinente et utile. Une mutuelle d'assurance administrée par des élus locaux, des agents territoriaux, des dirigeants associatifs qui connaissent les besoins et les contraintes des territoires, qui veillent à l'adéquation des garanties et des services, qui sont attentifs aussi à maintenir un bon niveau de professionnalisme à leur Mutuelle.

C'est parce qu'ils sont acteurs des territoires qu'ils sont aussi devenus acteurs de SMACL Assurances. Pour qu'expertise rime avec solidarité !



À L'IMAGE DES TERR

Dans une mutuelle d'assurance, ce sont des sociétaires, élus par et parmi les sociétaires, qui composent l'Assemblée générale et le Conseil d'administration. À SMACL Assurances, il s'agit donc d'acteurs territoriaux et associatifs.

Pour le Président Jean-Luc de Boissieu, cet ADN mutualiste et territorial fait toute la différence.



Jean-Luc de Boissieu
Président de SMACL Assurances

Comment est composé le Conseil d'administration de SMACL Assurances ?

Avec deux maîtres mots : représentativité et diversité. Les administrateurs doivent être représentatifs de la diversité des territoires. Ils ressemblent à la France et rassemblent des hommes et des femmes venus de communes rurales, de petites et de grandes villes, d'agglomérations et d'établissements publics, d'associations sportives ou du secteur sanitaire et social... Élus locaux, agents territoriaux ou responsables associatifs, ils sont tous épris de service public et de solidarité.

L'assurance est une matière très technique : comment vos administrateurs l'appréhendent-ils ?

La grande force de notre Mutuelle, c'est d'avoir su constituer des équipes professionnelles dont l'expertise est unanimement reconnue. La mission du Conseil d'administration est d'une autre nature : il oriente, il challenge, il stimule, pour que la haute technicité des équipes réponde bien aux attentes des collectivités locales et de leurs agents.

L'originalité de SMACL Assurances, c'est donc ce dialogue entre techniciens d'assurance et représentants des sociétaires ?

Pour que le dialogue existe, il faut parler le même langage, connaître les contraintes des uns et des autres. C'est le sens de nos programmes de formation. Les salariés apprennent le fonctionnement et la culture des collectivités. Et, s'ils ne sont évidemment pas appelés à rédiger et à gérer les contrats, nos administrateurs doivent être au fait des règles de base du métier. Cet enrichissement mutuel nourrit notre culture d'entreprise.

À une époque que l'on dit individualiste, y-a-t-il encore des bénévoles pour s'engager dans l'administration d'une société d'assurance ?

Le monde territorial et associatif est de ce point de vue plein de ressources et c'est notre chance. Nous n'avons aucun mal pour identifier parmi les élus locaux et les agents territoriaux des compétences désintéressées, dans tous les domaines utiles : comptable, financier et même actuariel !

Comment gérez-vous les alternances qui caractérisent la vie des collectivités ?

Cela nous renvoie à votre première question : la représentativité et la diversité. Notre Assemblée générale et notre Conseil d'administration, élus pour quatre ans par nos sociétaires, témoignent de la pluralité de leurs idées. Faire travailler ensemble des décideurs territoriaux venus d'horizons divers, sur des sujets essentiels qui dépassent les clivages partisans est une condition du succès de cette entreprise et c'est l'essence même du mutualisme.



« DÉCIDEURS TERRITORIAUX
ET TECHNICIENS D'ASSURANCE :
UN DIALOGUE QUI NOURRIT
NOTRE CULTURE D'ENTREPRISE »

ITOIRES

DANS LE BERCEAU DU MUTUALISME

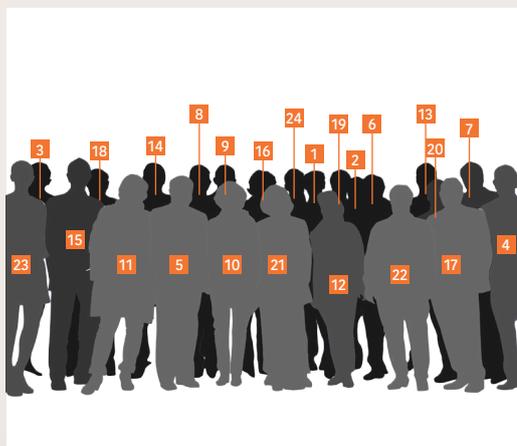
La SMACL est née en 1974 à Niort dans le berceau du mutualisme, avec le concours de ses grandes devancières, la MAIF et la MACIF notamment. C'est toujours aux lisières du Marais Poitevin que la Mutuelle, aujourd'hui devenue une entreprise de 720 salariés, développe l'essentiel de ses activités, avec un réseau d'une trentaine d'inspecteurs régionaux et un bureau à Paris.



L'ÉMANATION MUTUALISTE DES TERRITOIRES



« ACCOMPAGNER
ET CHALLENGER
LA DIRECTION
GÉNÉRALE
DANS L'INTÉRÊT
COLLECTIF DES
SOCIÉTAIRES. »



1 Jean-Luc DE BOISSIEU,
Président

2 Camille DURAND,
Vice-président, Président du comité des
nominations et des rémunérations
Maire honoraire de Saint-Jean-de-
Boiseau, vice-président honoraire de la
communauté urbaine de Nantes

3 Michel PAVES,
Président d'Honneur

4 Jean-Louis de MOURGUES,
Secrétaire, Maire adjoint de Crépon
et président de la communauté de
communes Bessin Seullès et Mer
(Calvados)

5 Jean-Paul GRÉARD,
Président du comité des risques,
Secrétaire adjoint, Président de l'APSAF
(association de coopération France-
Afrique)

6 Jean AUROUX,
Président du comité RSE et vie
mutualiste, Fondateur de Villes de France
(ex Fédération des villes moyennes),
ancien ministre

7 François WERNER,
Président du comité d'audit, Maire de
Villers-Lès-Nancy

8 David ALPHAND,
Conseiller du XVI^e arrondissement de
Paris

9 Patrick AYACHE,
Directeur général des services de la ville
de Besançon

10 Françoise BIZE,
Ancien conseiller général du Lot-et-
Garonne, ancien maire de Clairac (Lot-et-
Garonne), ancien contrôleur des impôts

11 Nathalie BACQUET,
Directrice adjointe du Syndicat pour
l'informatisation des collectivités de
Charente-Maritime

12 Fabienne CAUZIC,
Présidente de l'Union Nationale des
Cadres Territoriaux

13 David CHASTANET,
Représentant des salariés

STE



Tout commence, tous les quatre ans, par un appel à candidatures. Nos quelque 100 000 sociétaires sont répartis en cinq collèges géographiques et désignent leurs 120 représentants à l'Assemblée générale.

Ce sont nos mandataires mutualistes : ils constituent en quelque sorte le parlement de la Mutuelle.

Une Assemblée générale souveraine

Il est des signes qui ne trompent pas : la quasi totalité des mandataires mutualistes de SMACL Assurances a poussé son implication jusqu'à suivre assidûment le programme de huit journées de formation qui leur était proposé en début de mandat. Il est vrai que l'assurance, même dans un rôle d'orientation et de contrôle, ne s'improvise pas.

Régulièrement informés par un Extranet dédié, consultés trois fois l'an dans des réunions plénières de réflexion et d'échanges, les mandataires mutualistes de SMACL Assurances sont aussi mobilisés dans des réunions régionales d'échanges avec les sociétaires. C'est donc en parfaite connaissance de cause qu'ils siègent en Assemblée générale chaque printemps pour décider des orientations de la Mutuelle et en contrôler la bonne gestion.

Compétences individuelles et collectives

La gouvernance démocratique de SMACL Assurances est en phase avec les exigences prudentielles de la directive européenne Solvabilité 2 : par la richesse de ses compétences individuelles et collectives, le Conseil d'administration est à même d'accompagner et de challenger la Direction générale dans la gestion de l'entreprise, au nom de l'assemblée générale qui l'a élu, dans l'intérêt collectif des sociétaires qu'il représente.

Pour cela, le Conseil d'administration s'est doté de quatre comités spéciaux qui associent aussi des mandataires mutualistes : comité d'audit, comité des risques, comité des nominations et des rémunérations, comité RSE et vie mutualiste.

14 Pierre COILBAULT,
Conseiller technique du Président du CNFPT

15 François GALARD,
Ancien Directeur régional des affaires sanitaires et sociales

16 Claire GERMAIN,
Administratrice territoriale, représentante de l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF)

17 Daniel GILLE,
Ancien élu local, chef d'entreprise

18 Michel LE RALEC,
Maire honoraire de Trélévern (Côte d'Armor)

19 Dominique LEGRAND,
Vice-président du Syndicat national des directeurs généraux de service des collectivités territoriales

20 Pierre LOUSTAU,
Actuaire, administrateur d'une association sportive

21 Chantal MAINGUENÉ,
Présidente du réseau des juristes territoriaux de l'Ouest

22 Sylvie MATHIEU,
Directrice générale de l'URIOPSS Lorraine

23 Lucie TAPE-CARDOT,
Représentants des salariés

24 Alain GIANAZZA,
Président Général de la MNT, censeur

Frank JEUSETTE,
Chief Risk Officer d'Ethias, censeur

Patrick DEGIOVANNI,
Directeur général adjoint de Pacifica, censeur



La Direction Générale et le Secrétariat général de la Mutuelle : Christian Ottavioli, Directeur général, Véronique Thomas et Laurent Jacques, Directeurs généraux délégués, absent sur la photo Vincent Pourrias, Secrétaire général.



— DES PARTENARIATS UTILES AUX TERRITOIRES



« NOS PARTENAIRES PARTAGENT NOS VALEURS ET NOTRE ATTACHEMENT TERRITORIAL. »

Être à l'écoute et servir. Le fil conducteur de son engagement mutualiste a porté SMACL Assurances vers de multiples partenariats. Pour se développer. Pour offrir de nouveaux services. Pour actualiser en permanence son implication auprès des acteurs des territoires.

Relais de distribution : le choix de l'économie sociale

Entreprise à taille humaine, SMACL Assurances adapte sa démarche commerciale aux différentes pratiques de ses sociétaires. Si la réponse directe aux appels d'offres des collectivités constitue la part prépondérante de son activité, pour près de 80 % de son chiffre d'affaires, la Mutuelle développe aussi des partenariats de distribution lorsqu'il s'agit de contrats en gré à gré.

Le choix de ses partenaires ne doit rien au hasard : tous partagent avec SMACL Assurances les mêmes valeurs de l'économie sociale et la même fibre territoriale.

Ainsi, financeur historique des territoires, le réseau de proximité du Crédit Agricole est un relais naturel vers les communes rurales et les associations locales. Et tout aussi logiquement, le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) et la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) proposent les garanties de SMACL Assurances à leurs adhérents, membres des trois fonctions publiques.

Dialogue permanent avec les associations d'élus et de fonctionnaires

Être à l'écoute de ses sociétaires implique naturellement pour SMACL Assurances de dialoguer avec les associations et fédérations d'élus locaux et de fonctionnaires, qui sont au cœur des réflexions et des visions à moyen et long termes des territoires.

Ce dialogue se concrétise notamment par la coédition d'une collection de guides de bonnes pratiques, embrassant l'ensemble des risques auxquels sont confrontés les collectivités et leurs acteurs, et par l'animation conjointe de l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale dont les travaux sont plus spécifiquement consacrés à la mise en cause de leur responsabilité civile et pénale.

Conçu à des fins préventives, l'Observatoire SMACL est un outil de veille, d'analyse et de conseil basé sur le retour d'expérience. Site Internet, journées d'étude, sessions de formation, rapport annuel : il s'agit de restituer aux sociétaires les leçons des contentieux gérés par SMACL Assurances. Pour que chacun soit en mesure de prendre toutes ses responsabilités, sereinement, en toute connaissance de cause.

> www.observatoire-collectivites.org

Des coopérations institutionnelles inscrites dans l'action

Voilà parmi d'autres, trois bons exemples de partenariats institutionnels développés par SMACL Assurances pour accompagner ses sociétaires dans l'appréhension de leurs risques.

Ainsi l'outil en ligne développé avec l'institut des risques majeurs (IRMa) et le ministère de l'Écologie : cette base de données constitue une référence pour l'information des élus locaux face aux risques climatiques et technologiques.

> www.mementodumaire.net

Dans le même esprit, la Mutuelle est partenaire du Haut Comité Français pour la Défense Civile (HCFDC) dont le Pavillon orange apporte une aide concrète aux maires dans la conception de leurs Plans communaux de sauvegarde (PCS) et, surtout, dans leur mise en œuvre opérationnelle.

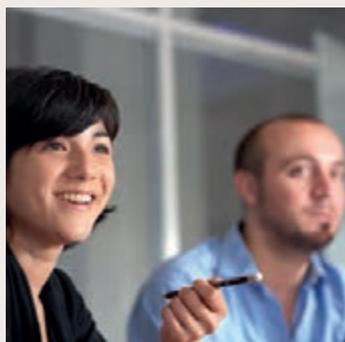
> www.pavillon-orange.org

Les partenariats de SMACL Assurances se veulent ainsi pragmatiques et utiles, au plus près de la réalité concrète des territoires. Et parce que nos territoires innovent en permanence, notre Mutuelle a rejoint l'Observatoire national de l'innovation publique pour parrainer un Prix Territoria de la prévention des risques des collectivités, dans une perspective de retour d'expérience et de partage des meilleures pratiques.

> www.territoria.asso.fr

VISION EUROPÉENNE

SMACL Assurances est membre de plusieurs associations professionnelles, dont le GEMA avec les mutuelles d'assurances françaises, et l'EMIG, groupement de mutuelles européennes spécialisées dans l'assurance des collectivités. C'est l'occasion d'échanges fructueux sur la gestion et l'assurance des risques territoriaux en France, Allemagne, Belgique, Irlande, Pays-Bas, Danemark, Suisse, etc., dans des contextes historiques et législatifs très divers.





TOUTES LES PARTIES DES TERRITOIRES

Le paysage territorial a bien changé depuis la création de SMACL Assurances en 1974 ! Si la Mutuelle, fondée par des maires, assurait alors essentiellement des communes, elle a suivi le mouvement des réformes territoriales successives pour prendre en compte l'émergence de nouveaux acteurs des territoires, dès lors qu'ils sont liés au service public de proximité.

De la commune rurale à la métropole

Les sociétaires de SMACL Assurances sont à l'image de la carte territoriale française. De la commune rurale à la métropole, en passant par la communauté de communes ou d'agglomération, le département ou la région, tous ont vu et verront sans doute encore fluctuer leurs compétences et leurs patrimoines. Et par conséquent leurs risques. Le métier de la Mutuelle est d'en apprécier précisément la portée pour adapter en permanence les garanties et services proposés à chacun.

Tous les types d'établissements publics

Dans le sillage des collectivités, les établissements publics locaux sont souvent leurs bras armés pour développer des services qui participent à la dynamique des territoires. Du Centre communal d'action sociale à la Caisse des écoles, de l'Office public de l'habitat au Service départemental d'incendie et de secours, des Chambres consulaires aux Établissements publics de coopération intercommunale : tous méritent une expertise assurantielle attentive pour sécuriser leurs activités au service des citoyens.

L'énergie citoyenne des associations

Très tôt, les élus locaux administrateurs de SMACL Assurances ont souhaité que la Mutuelle puisse procurer ses garanties et ses services aux associations locales : ne prolongent-elles pas, par des initiatives citoyennes multiples, l'action des collectivités ? Si les dirigeants associatifs n'ont pas toujours conscience de leurs risques, il est bien dans la mission de SMACL Assurances que de les aider à les appréhender pour mieux les maîtriser.

« LE CHAMP DE LA MUTUELLE, C'EST LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ. »

La montée en puissance des entreprises publiques locales

Parmi les leviers du développement économique des territoires, les entreprises publiques locales associent la vision politique des élus et l'implication de capitaux privés dans des projets structurants notamment en matière d'équipements et de services. La Mutuelle s'est dotée d'un service spécialisé pour répondre aux besoins d'assurances des sociétés d'économie mixte et, d'une manière plus générale, des entreprises qui participent par délégation au service public territorial.

Élus, agents et bénévoles

Le service public de proximité, c'est d'abord les hommes et les femmes qui l'animent au quotidien, par la légitimité des urnes, par leur appartenance à la fonction publique territoriale, par engagement militant. SMACL Assurances leur propose des garanties personnelles, adaptées aux risques inhérents à l'exercice de leurs fonctions. Une protection tout naturellement étendue à la vie privée : automobile, habitation, accidents de la vie, protection juridique, etc.



SMACL ASSURANCES COUVRE*

- › **21 000** collectivités et personnes morales de droit public
- › **38 000** associations et personnes morales de droit privé
- › **45 000** agents territoriaux dans l'exercice de leurs fonctions et/ou leur vie privée.
- › **280** millions de m² de bâtiments
- › **260 000** véhicules

* au 31 décembre 2014

PRENANTES





UN PROFESSIONNALISME DÉDIÉ A

Parce que les meilleures assurances valent aussi par les hommes et les femmes qui les conçoivent et les délivrent, le premier engagement de la Mutuelle est de procurer aux collectivités et à leurs acteurs des interlocuteurs aguerris, au fait de leurs métiers et de leurs responsabilités. Avec un même fil conducteur : le droit public.

Un métier à part entière

L'assurance des collectivités n'est pas une activité accessoire pour SMACL Assurances dont les fondateurs ont voulu qu'elle devienne un métier à part entière. C'est pourquoi la formation tient une place essentielle dans le cursus de chaque collaborateur : bien au-delà des obligations légales, la Mutuelle y consacre près de 4 % de sa masse salariale. Code des marchés publics, code général des collectivités territoriales, code pénal, codes de l'urbanisme, de l'environnement... Les équipes de SMACL Assurances sont bien armées pour défendre les intérêts des acteurs des territoires !

Le moteur des appels d'offres

SMACL Assurances a toujours pratiqué le sur-mesure. Parce que chacune des 36 000 communes françaises, chacun de leurs groupements et de leurs établissements, est un cas spécifique qui appelle une attention particulière. La Mutuelle est donc aujourd'hui parfaitement à l'aise dans la pratique des appels d'offres. Mieux, les procédures formalisées des mises en concurrence ont stimulé son esprit d'innovation, avec une organisation à la fois qualitative et millimétrée qui lui permet d'industrialiser le sur-mesure et de répondre chaque année à plus de 10 000 lots. C'est là le principal moteur de son développement.

Dématérialisation et conseil personnalisé

Depuis quelques années, la dématérialisation progresse à grands pas, tant dans la passation des marchés publics que dans la déclaration des sinistres et la gestion des indemnisations : les outils en ligne mis par la Mutuelle à la disposition de ses sociétaires font de plus en plus d'adeptes, avec une rapidité et une fiabilité accrues du service. Les collaborateurs de la Mutuelle peuvent dès lors se consacrer davantage à l'essentiel : l'évaluation des risques, l'analyse des sinistres et le conseil personnalisé.



AUX TERRITOIRES

720 SALARIÉS

Un effectif majoritairement féminin (63 %) et jeune (une moyenne d'âge de 39 ans) : les 720 salariés* de SMACL Assurances ont une double compétence. Si leur formation de base touche évidemment à l'assurance, leur formation continue tient compte également du vécu quotidien des collectivités et des associations.

* au 31 décembre 2014

Le réflexe pragmatique de la prévention

Parce que l'assurance ne se résume pas à l'indemnisation, la Mutuelle accompagne ses sociétaires dans l'analyse et la prévention de leurs risques : il en va ainsi de la protection du patrimoine public, de l'implication des agents dans l'utilisation responsable des flottes automobiles, de l'opérationnalité des plans communaux de sauvegarde, de l'appréhension des risques psychosociaux et des troubles musculo-squelettiques, premières causes de l'absentéisme dans les collectivités. Avec un service dédié à la prévention et l'expertise de partenaires spécialisés, SMACL Assurances propose des solutions adaptées à chaque situation. Sensibilisation, information, formation, diagnostic, formalisation et suivi des plans d'actions... L'offre de prévention de la Mutuelle est toujours pragmatique, pour toucher au plus près des comportements des agents et des citoyens, puisque c'est souvent là la clé de la prévention.

« L'ASSURANCE DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS SATELLITES APPELLE UNE EXPERTISE SPÉCIFIQUE. C'EST LE MÉTIER DE SMACL ASSURANCES. »

« AU DIAPASON DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES LOCALEMENT DANS LEUR AGENDA 21. »



UN ENGAGEMENT RESPONSABLE ET SOLIDAIRE AUPRÈS DES TE

Présidé par Jean Auroux, le comité RSE et vie mutualiste du Conseil d'administration publie chaque année un rapport qui témoigne, à travers des exemples concrets, de l'engagement social et environnemental de la Mutuelle.

Triple certification

D'abord la satisfaction des sociétaires : la Mutuelle a ciblé la qualité des services liés à l'indemnisation pour une certification ISO 9001 dont le suivi annuel est opéré par LRQA, organisme indépendant accrédité COFRAC.

C'est depuis 2012 le fruit d'une démarche participative fondée sur l'implication et la réactivité des équipes de SMACL Assurances : la même mobilisation à tous les étages de la Mutuelle se concrétise par deux autres certifications, pour un engagement environnemental (ISO 14001) lié notamment à la maîtrise des consommations (énergie, papier, eau) et des émissions de gaz à effet de serre, et un engagement social (OHSAS 18001) relatif à la santé et la qualité de vie au travail.

Label Diversité

Démarche participative toujours pour promouvoir les meilleures pratiques et les axes de progrès en matière de prévention des discriminations, de garantie de l'égalité de traitement et de soutien à la mixité. En 2015, cet engagement a valu à la Mutuelle le Label Diversité qui concerne tant la gestion de ses ressources humaines que l'implication de ses élus, représentants des sociétaires.

Amélioration du bilan carbone

SMACL Assurances s'engage à réaliser et publier régulièrement son bilan carbone. L'ensemble des actions mises en œuvre ces dernières années a permis une amélioration significative de l'empreinte carbone de la Mutuelle, de 5,4 tonnes équivalent Co2 par salarié en 2010 à 4,6 en 2013, date du dernier bilan.

Une charte déontologique d'achats

SMACL Assurances entend partager ses valeurs en matière sociale et environnementale avec ses fournisseurs. C'est pourquoi la Mutuelle s'est dotée d'une charte déontologique d'achats qui la conduit à choisir des prestataires engagés dans des démarches éco-responsables actives tournées vers le développement durable.

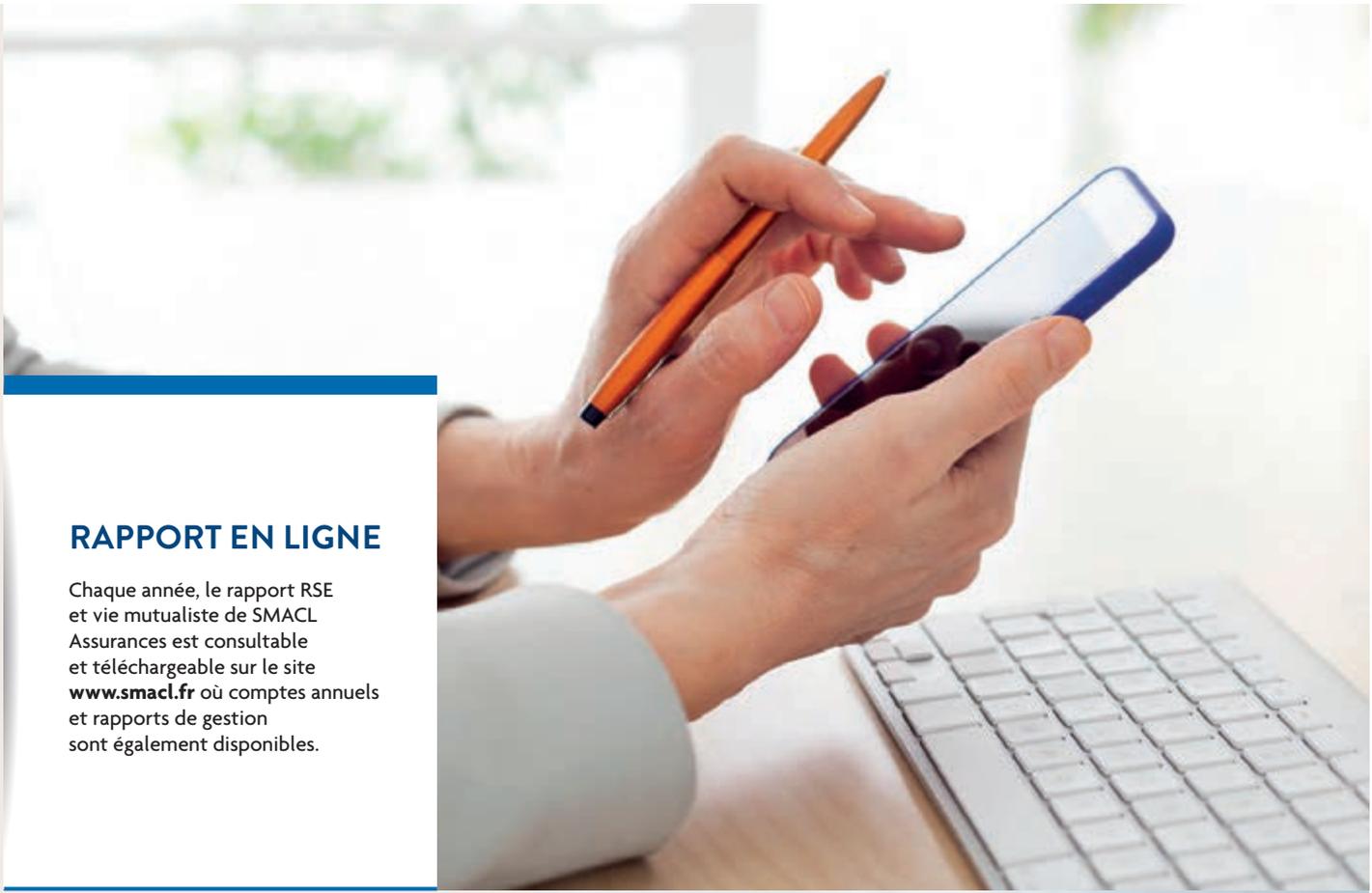
Un fonds solidaire

Parce que certaines situations exceptionnelles sortent du cadre prévu dans le contrat d'assurance, la Mutuelle s'est dotée d'un fonds de solidarité pour apporter une aide matérielle à ses sociétaires en difficulté mais aussi pour financer des actions de retour collectif d'expérience ou de partage des meilleures pratiques de prévention.

Personnes en situation de handicap

Le département RH de SMACL Assurances mène des actions volontaristes en faveur de l'insertion et du maintien en milieu professionnel des personnes en situation de handicap. Les partenariats de la Mutuelle avec l'AGEFIPH et GEMA Handicap se concrétisent par un taux d'intégration de plus de 7 % des effectifs salariés.*

* au 31 décembre 2014



RAPPORT EN LIGNE

Chaque année, le rapport RSE et vie mutualiste de SMACL Assurances est consultable et téléchargeable sur le site www.smacl.fr où comptes annuels et rapports de gestion sont également disponibles.

TERRITOIRES



Directeur de la Publication : Jean-Luc De Boissieu
Rédacteur en chef : Jean-François Irastorza
Rédacteurs : Jean-François Irastorza et Valérie Thirez



SMACL ASSURANCES EXPERTS ET SOLIDAIRES DES TERRITOIRES



SMACL Assurances
141, Avenue Salvador Allende
CS 20000
79031 Niort, Cedex 9
www.smacl.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - RCS Niort n°301 309 60